

LA LUTTE CONTRE LE CHOMAGE

Constitution d'un comité de défense des chômeurs hier à Sainte-Suzanne

«Nou lé révolté !»

Plusieurs centaines de personnes avaient répondu hier matin à l'appel de la section communiste de Sainte-Suzanne à se rassembler sur le Front de Mer, après les cérémonies officielles du 14 juillet, pour constituer un comité de défense des chômeurs. Une phrase peut résumer toutes les interventions faites au cours de cette manifestation : c'est le cri «Nou lé révolté !» lancé dans une de ses chansons par la Troupe Zordi, qui a animé cette matinée de «Fête Nationale» pas comme les autres.

Après quelques chansons interprétées par Zordi, la parole était donnée à plusieurs chômeurs de Sainte-Suzanne. Ils exprimèrent toute la «déprime et la détresse» des sans-travail, mais aussi leur colère, leur espoir et leur volonté de lutter pour que cela change.

Denise, mère d'un enfant, est sans travail depuis des années, comme son mari «Ni tomb kom bèkèr d'klé» dit-elle en soupirant à quel point cette situation est insupportable. Elle avoue : «N'a poin lontan, mi voulé mèt la kord». Mais Denise a pensé à son fils de huit ans et elle a repris courage. Elle appelle tous ses camarades à

faire preuve de courage également face à leur situation de chômeurs : «i fo pa bess lé bra», dit-elle.

A leur tour, Claudine et Chantale, deux jeunes filles du Village Desprez, appellent les chômeurs à la lutte : «Nous devons lutter tous ensemble pour en finir avec cette situation injuste, anormale, scandaleuse dans laquelle nous nous débattons».

Chantale, qui habite dans un bindonville avec ses deux enfants, montre la dimension politique de ce combat : «la commune toute seule ne peut pas résoudre le problème du chômage à Sainte-Suzanne. C'est

pour décrire la situation des sans-travail. Elle explique que le chômage a pour conséquence la misère sous toutes ses formes, avec des difficultés inimaginables et quotidiennes pour se nourrir, se loger, se déplacer, se vêtir, sinistrer, de divertir etc. «La faim, c'est quelque chose de dur» conclut-elle fortement émue.

Après ces interventions des chômeurs, le Premier adjoint au maire de Sainte-Suzanne prenait la parole pour apporter le soutien de la municipalité démocratique à leur initiative. «Tous les jours, dit Maurice Gironcel, nous recevons des personnes qui viennent nous demander des quinzaines de travail. C'est pareil dans toutes les communes. Avec tous les jeunes qui vont sortir des écoles dans les années à venir, nous sommes dans une situation intolérable, explosive, qui interpelle tout le monde».

Le représentant de la municipalité lança un appel à la solidarité : «Ceux qui ont les plus hauts revenus doivent prendre conscience de la réalité et accepter que l'on s'attaque aux racines du mal dont souffre la Réunion. L'argent qui arrive dans notre pays doit être réorienté, afin qu'il serve avant tout à créer des emplois productifs».

Quelle «liberté, égalité, fraternité» ?

Faisant référence à la célébration de la Révolution Française, qui a conduit à la célèbre devise de la République, Maurice Gironcel interrogea : «Où est la liberté du chômeur ? Où est l'égalité pour le chômeur ? Où est la fraternité entre les chômeurs et les privilégiés ?». Voilà pourquoi, les mots de «Liberté, égalité, fraternité», inscrits au fronton de nos mairies, doivent être un appel à «renverser la Bastille du chômage» conclut le Premier adjoint au maire.

Au cours de son intervention, Lucet Langenier, dirigeant du Parti et maire de Sainte-Suzanne, reprit certains de ces thèmes mais insista surtout sur la nécessité, pour les chômeurs, de s'unir, de s'organiser et de mener le combat pour faire

la politique dans toute l'île qu'il faut changer» dit-elle.

«La faim, c'est dur...»

Une autre intervenante se fait particulièrement pathétique



C'est par l'union et l'organisation que les chômeurs pourront mener le combat pour imposer la mise en œuvre d'une politique de développement et de création d'emplois productifs.

Les chômeurs doivent faire entendre leur voix dans toute l'île et poser les problèmes cruciaux du pays.

Oté!

Nanad boug dan nout péi nana la shanse té ! La na in ankor i sa gingne pré dé million Loto. Koman zot i fé don ?

Amoins dépik mi zoué, moin la zamé gingné... touziz i rambouse mon larzan. A fors moin té i gingne pa, moin té oblizé arété. Tou lé somen 7 ou sinonsa 28 francs, la fin lané la i fé in zoli paké sa... pou rien ditou.

Défoi mi di ma roko-mansé, somanké ma gingné, va rambouse amoin tou sak moin la mèt dépi toustan la.

Justin



Les communistes n'avaient pas oublié hier matin la campagne de la vignette-bon de soutien à «Témoignages».



Lucet Langenier et Maurice Gironcel, que l'on voit ici avec des membres du Bureau du Comité de Défense des Chômeurs de Sainte-Suzanne, ont assuré les chômeurs du soutien actif du PCR et de la municipalité dans leur lutte pour le droit au travail. Le Bureau du Comité se compose des personnes suivantes : Paulette Chateau, Lisette Samy, Claudine Ragouvin, Pascal Dalleau, Roselyne Carpin, Roselyne Gabaret, Nicole Tarquin, Fernande Salusse, Denise Grondin.

entendre leur voix et faire respecter leur droit fondamental : avoir un emploi.

Il rappela que les communistes avaient participé à la lutte pour le changement du pouvoir politique en France en 1981 et qu'ils se félicitent des mesures sociales prises par la gauche depuis deux ans : «Tout cela est positif, dit Lucet Langenier, mais sur les problèmes principaux il n'y a pas encore eu de changement».

Les chômeurs, toujours plus nombreux connaissent toujours la même angoisse, les mêmes tracasseries et les mêmes tourments qu'avant.

«Or que se passent-il ?» demanda Lucet Langenier. «Certains fonctionnaires trouvent qu'ils ne gagnent pas encore assez, font grève, manifestent, font des motions, passent à RFO ; les pharmaciens ne font plus de garde parce qu'ils estiment qu'ils ne sont pas assez riches etc... Et les chômeurs alors ?

Ceux qui n'ont rien que l'ar-

gent-carnet pour survivre et qui connaissent les plus grandes difficultés, que doivent-ils faire ? Ils doivent faire entendre leur voix. Ils doivent dire à tous les responsables que le changement passe par une autre politique que celle menée pendant des dizaines d'années par la droite.

Lucet Langenier devait souligner que «nous ne demandons pas l'impossible», dans la situation de crise actuelle que traverse la France. «Déjà, avec l'argent qui arrive à la Réunion, nous pouvons lancer le développement. Ce n'est pas le manque de crédits qui crée les difficultés mais leur mauvaise distribution».

Le maire de Sainte-Suzanne conclut son allocution en assurant les chômeurs du soutien de la municipalité dans leur combat. Ce combat est la priorité des priorités aujourd'hui à la Réunion. C'est le seul moyen pour faire avancer le vrai changement et le faire réussir.

L.B.

— Motion —

Il faut donner la priorité à l'emploi, c'est à dire au développement

La motion suivante a été adoptée hier à l'issue du rassemblement de chômeurs à Sainte-Suzanne.

«Les chômeurs et chômeuses de Sainte-Suzanne, réunis le 14 Juillet 1983 au Front de Mer, décident la création d'un comité de défense des chômeurs, régi par la loi de 1901.

Ils demandent au gouvernement, sans couvert de M. Le Commissaire de la République, de prendre des mesures pour que chacun d'entre nous ait droit à ce droit élémentaire qu'est le droit au travail.

En accord avec les orientations gouvernementales, qui donnent la priorité à l'emploi, nous considérons que seul le développement de la Réunion permettra d'atteindre ce but.

Pour cela, nous réclamons :

- Que les subventions accordées au titre de la solidarité nationale à la Réunion demeurent à son niveau actuel
- Que cette aide soit réorientée, afin d'être mise avant tout au service du développement de la Réunion, de l'emploi et d'investissements productifs.

- Qu'une solidarité interne entre Réunionnais s'instaure».